



Keleier Bodilis

Mairie

Horaires d'ouverture

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00

**Permanences élus
le maire et les adjoints**
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

☎ 02 98 68 07 00

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 9h00 à 12h00
Levée du courrier : 15h30

Médiathèque

☎ 02 98 68 25 34

Mercredi de 15h00 à 17h00
Samedi de 10h00 à 12h00
Dimanche de 10h00 à 12h00

Déchetterie

☎ 02 98 68 99 99

Du lundi au samedi
8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Médecin de garde ☎ 15 SAMU

Pharmacie de garde ☎ 3237

Pompiers ☎ 18 - Portable 112

Gendarmerie ☎ 17

**Défibrillateurs
parking de la mairie
et espace Jeanne d'Arc**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte Mars 2025

06 22 46 82 62



Mairie de Bodilis

☎ 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Mail : accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis



Bulletin municipal Mars 2025

APEL de l'Ecole Notre Dame

L'Association des Parents d'Elèves organise son 2^{ème} loto le **samedi 1^{er} mars à 20h** à la salle multifonctions, afin d'aider au financement des activités pédagogiques (sorties, spectacles, voyages scolaires, achats de matériel...).

Il sera animé par Rachel, de Guiclan. Ouverture des portes à 17h30.

Nombreux lots (plus de 4500€), buvette et petite restauration sur place. Nous vous attendons nombreux !



La Bodilis Troupe



La Bodilis Troupe s'apprête à remonter sur scène en mars. Elle jouera la pièce de Marie Laroche-Fermis « Incorrigible » et vous donne rendez-vous les

- **samedi 15 et 22 mars** à 20h30
- **dimanche 16 et 23 mars** à 15h00

à la **salle Multifonctions**

Venez nombreux les applaudir !

Entente Bro Léon

Le **dimanche 16 mars** aura lieu le « bœuf-carottes » à la salle Jean Moysan, à Plougar. Les réservations sont possibles jusqu'au **28 février** au 06.63.05.66.74.

Le menu adulte, (14€ sur place et de 12€ à emporter) sera composé du bœuf-carottes avec des frites ou des pommes de terre, avec boisson ainsi qu'une tarte aux pommes en dessert. Pour les enfants (7€), le dessert sera une glace.



BREAK FRIDAY

Vendredi 11 avril
à BODILIS



Comité de Jumelage

Le Comité de jumelage organise son Break Friday le **vendredi 11 avril** à la salle Multifonctions de 18h à 23h. Au programme : Planche apéro, bar éphémère et jeux à disposition. Réservation des planches apéro conseillée sur « Hello Asso » avec le QR code.



AGENDA DU MOIS

- **Le 1^{er} mars** : Loto, A.P.E.L école Notre Dame, à 20h00 à la SMF
- **Le 11 mars** : AG, Comité des fêtes, MPT
- **Le 16 mars** : Bœuf Carottes, Entente Bro Léon, salle Jean Moysan à Plougar
- **Les 15 et 16 mars** : Représentation théâtre, La Bodilis Troupe, SMF
- **Les 22 et 23 mars** : Représentation théâtre, La Bodilis Troupe, SMF

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au Pôle Arc en Ciel.
(Contact : 02 98 24 97 15)
Entrepreneurs sur RDV. 02 98 24 97 15.
rpe.paysdelandi@gmail.com
<https://www.facebook.com/rpamlandi>

France Services

36, rue Clémenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30
(fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)
pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabcd.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41
d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38
adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV. 02 98 15 18 08 contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en Mars 2009 mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

URBANISME

Saisie des demandes par voie électronique à l'adresse :
<https://sve-ccpl.sirap.fr>

Dépôts de déclaration préalable

* ARZUR Audrey, Changement de porte de garage, 165 rue des Tilleuls

* PHOTO ECOLOGIE, Installation de 18 panneaux photovoltaïques sur hangar, 384 route du Quinquais

Dépôts de permis de construire

* ANDRE Marie Claire, Carport, 32 route de Kervennou

* PHOTO ECOLOGIE, 28m2 de panneaux photovoltaïques sur hangar, 384 route du Quinquais

Dépôt de permis d'aménager

* CHENTIL Ludovic, Détachement d'un lot, 109 rue du Bugn

Chasse à l'Œuf

Le Lundi 21 avril

A l'occasion des fêtes de Pâques, le Conseil Municipal Jeunes organise de nouveau l'incontournable chasse à l'œuf pour les enfants. Inscription pour les - 12 ans en Mairie jusqu'au 11 avril. Récompense pour chaque participant.



Inauguration de la MAM Les P'tits Bodygliss



En présence des 4 assistantes maternelles, d'un grand nombre d'élus et de représentants d'organismes partenaires, la maison des assistantes maternelles inclusive a été inaugurée le samedi 1^{er} février. Après une année de construction, l'ouverture s'est faite le 14 octobre. Elles disposent

désormais d'un joli cadre pour travailler en équipe, rendant un grand service à la population bodilisienne et des alentours, c'est un service complémentaire avec les assistantes maternelles à domicile.

Remise de chèque - soirée récréative



Samedi 8 février, un chèque de 2 722 € a été remis à l'association Charcot 29, en lien avec l'ARSLA, association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone.

Une remise qui s'est déroulée en présence du Maire, entouré de quatre de ses adjoints, ainsi que la présidente et le trésorier du comité des fêtes. La somme collectée lors de la soirée du vendredi 6 décembre a été abondée par une aide communale de 500 €, alors que les bénéfices de la vente de crêpes et de la buvette étaient également reversés à l'association ARSLA.

Cette somme a pu être remise grâce à vous, à votre implication, à votre participation à la soirée récréative et aux dons que vous avez effectués.

120 à 130 malades sont dénombrés sur un territoire situé à l'ouest d'une ligne allant de Guingamp à Lorient ». À Bodilis, Jérôme Miossec est atteint de cette sclérose latérale amyotrophique appelée « maladie de Charcot ». Les malades sont suivis par une équipe pluridisciplinaire dans un centre brestois dirigé par le Docteur Steeve Genestet.

Entente Bro Léon



Du côté sportif, ce mois-ci nous mettons la lumière sur l'école d'arbitrage. Sous la houlette de Pascal, les jeunes ayant la volonté d'apprendre à arbitrer se retrouvent environ une fois par mois pour des séances pratiques et théoriques. Pascal est accompagné par les arbitres diplômés du club et les accompagnateurs arbitres.

L'objectif est que ces jeunes puissent passer leurs diplômes de jeunes arbitres s'ils le souhaitent et ainsi pouvoir être désignés sur des matchs en dehors du club.

CONTACTS ASSOCIATIONS

Maison des Assistantes Maternelles
LES P'TIT BODYGLISS 07 60 02 76 15

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

LE GALL Josiane 02 98 24 99 05

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

LASTENNET Gwendoline 06 61 23 92 15

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

ROPARS Jérémy 06 60 48 13 49

MARTINI Yann 06 59 78 17 66

HAUT LEON FOOTBALL-CLUB

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

MOINEL Alain 06 08 01 89 68

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

Directrice 06 69 93 83 19

MOAL Audrey 06 84 16 46 97

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

ATZORI Christine 06 03 92 25 80

COMITÉ DES FÊTES

TISSEIRE Mélanie 06 35 22 95 61

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, Directeur 02 98 68 08 22

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LECTURE POUR TOUS

KERRIEN Jean-Luc 06 71 93 85 71

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

ENTENTE BRO LEON

DEAL Pierre-Antoine 06 19 94 48 96

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

Antenne de Landivisiau 06 38 66 87 17

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

DECRET Michel 07 69 44 92 61

Les Amis de Kérichen

L'association a maintenu la tradition en réunissant ses membres en début d'année. L'AG s'est tenue le **vendredi 31 janvier** à la MPT: bilan du concours de pétanque 2024, discussion sur les initiatives pour 2025 visant à animer le quartier, présentation de l'album photo réalisé pour célébrer les 40 ans du concours, suivie d'un repas chaleureux partagé par une trentaine de membres.

L'édition 2025 du concours est fixée au **samedi 23 août**.



Les Amis de Kérichen

40 ans de souvenirs

Club Jeanne d'Arc



Randonnée : Mardi 4 février, 20 participants ont fait une randonnée au bois de Coat Meur, parcourant 8,7 km sur des chemins bien détremés.

Prochaine randonnée : Mardi 4 mars, sur les chemins de Saint Jacques à Guiclan. Départ 9h30 du parking de la maison de retraite de Saint Jacques ou 9h10 en covoiturage du parking Bellevue. (Distance 8,7 km)

Sélection pour le challenge Dominos le mercredi 5 mars à Plouneventer : inscription avant le **27 février**

Les Jeunes Agriculteurs de l'Élorn

Un futsal a eu lieu à la salle Multifonctions le **samedi 8 février**. Près de 520 participants étaient présents pour cette manifestation. Ils étaient répartis dans onze équipes venant de différents cantons du Finistère. C'est l'équipe de Landerneau qui remporte le tournoi. Ces derniers recevront le tournoi l'année prochaine. La bonne ambiance et la convivialité ont marqué la soirée.



Ecole Notre Dame



Depuis le **10 novembre**, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 suivent le Vendée Globe. Chaque jour, ils ont regardé le classement et pris des nouvelles des skippers. Grâce à ce tour du monde, ils ont appris à se repérer sur le planisphère avec la longitude et la latitude, ils ont travaillé sur la météo, réalisé des exposés... La classe de CM1-CM2 a aussi participé virtuellement à la course grâce à Virtual

Regatta. Leur bateau est arrivé le **9 février** dans l'après-midi après 90 jours en mer. Le **31 janvier**, 1 jour 1 actu, a également proposé une visioconférence avec Sébastien Simon, 3^{ème} skipper du Vendée Globe, au cours de laquelle les élèves ont brillamment répondu à toutes les questions. Une belle aventure qui s'achève !



Informations municipales

Enquête publique - SCEA de la Vallée à Plouzévéde

Le projet présenté est associé à l'installation d'un jeune agriculteur, récemment associé à la SCEA de la Vallée. Il s'agit de restructurer les élevages dans le but de spécialiser l'exploitation dans l'activité de post-sevrage et d'engraissement. La commission a émis un avis favorable au projet que le Conseil Municipal a suivi.

Désignation d'élus référents

- Le Préfet vise à lutter contre différentes espèces animales et végétales à enjeux de santé humaine. Ces arrêtés visent expressément les ambrosies, les berces du Caucase et les chenilles processionnaires du pin et du chêne et imposent à toutes les collectivités la désignation d'un référent territorial : **Loïc BERNARD**.
- Le Contrat Local de Santé a été signé en janvier 2020 pour 5 ans. Durant cette période, cet outil porté conjointement avec l'ARS et mis en œuvre avec les partenaires du territoire, a permis de créer du sens et des actions au service de la population (*gestion de la crise sanitaire, accompagnement des professionnels de santé, attractivité des métiers, ...*). Arrivant à son terme en 2025, il est proposé à chaque commune du Pays de Morlaix de nommer un référent santé : **Grégory ABHERVE-GUEGUEN**.

Autorisation d'engagement des crédits d'investissement 2025

Le Conseil Municipal a donné pouvoir au Maire de mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2024, soit la somme totale de 336 190 €. Cette autorisation vaut jusqu'au vote du Budget Primitif.

Aménagement du rond-point de Bellevue.

L'Agence Technique Départementale du Finistère a donné son feu vert pour l'aménagement du rond-point de Bellevue. Le projet va voir le jour dans les semaines à venir.

Motion relative à la protection des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions

A l'initiative du Conseil Départemental du Finistère, de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère et de l'Association des Maires Ruraux du Finistère, il est donné lecture d'une motion relative à la protection des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté la présente motion de soutien.



Syndicat mixte ouvert de construction et de gestion de l'abattoir du Quiella au Faou

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'adhésion de la CCPL au Syndicat mixte ouvert de construction et de gestion de l'abattoir du Quiella au Faou et autorise le transfert de sa compétence en matière d'abattoir à cette nouvelle structure afin de lui permettre de réaliser son objet statutaire ciblé sur la construction et la gestion de l'abattoir de Quiella au Faou.

Convention de reversement partiel, par les communes, de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités économiques communautaires.

Le pacte financier et fiscal de solidarité du territoire approuvé prévoit d'augmenter la solidarité entre les communes par la création d'un fonds de péréquation alimenté, notamment, par un reversement conventionnel d'une partie de la croissance fiscale du foncier bâti perçue par les communes sur les zones d'activité communautaires. Lorsqu'elles accueillent des ZAE communautaires, les communes membres de la CCPL perçoivent en effet des recettes fiscales liées directement à l'activité communautaire sur leur territoire. Il s'agit du produit des taxes foncières acquittées par les entreprises installées sur les zones d'activités économiques. Le Conseil Municipal a approuvé la convention de reversement partiel, par les communes, de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités économiques communautaire.

Finances

Après différents échanges, le Conseil Municipal a validé les différents points ci-dessous :

- Versement d'un acompte de 30 000 € dans le cadre de la participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame.
- Versement d'un 1^{er} acompte de 10 000 € au CLSH au titre de l'année 2025 en Janvier, et d'un second en mars.
- Fonds départemental de sécurité routière (*ex-amendes de police*) : La Commune a perçu la somme de 8 000 €.
- Revalorisation du loyer des appartements situés au 340 rue Notre Dame à hauteur de 326,71 € et 335,91 €.

Passage au Compte Financier Unique (CFU)

C'est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Les objectifs du CFU sont de favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière des collectivités par rapport aux actuels comptes administratifs et comptes de gestion, d'améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. La loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour l'ensemble des budgets éligibles.

Afin d'anticiper l'obligation réglementaire, M. le Maire a informé les élus de la bascule au CFU dès 2025. Ce choix emporte également le budget CCAS.

Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le CDG29

La convention arrivant à son terme au 31 décembre 2024, le CDG29 a lancé une procédure de mise en concurrence afin de mettre en place une nouvelle convention à compter du 1^{er} janvier 2025. A l'issue de la procédure de consultation, le CDG29 a souscrit une convention de participation auprès de Territoria Mutuelle pour une durée de 6 ans. Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 6 ans, comprenant le versement d'une participation de la collectivité qui demeure inchangée d'un montant brut de 50 € proratisé au temps de travail effectif de l'agent.

Organisation du temps de travail des agents des services techniques.

Après avoir consulté l'avis du Comité Social Territorial du CDG29, le Conseil Municipal a validé l'instauration de cycle de travail annuel de 2 périodes au sein des services techniques. La période hivernale allant du 1^{er} octobre au 31 mars et la période estivale du 1^{er} avril au 30 septembre.

En amont de la séance du Conseil Municipal, Marie-Claire Hénaff, vice-présidente à la CCPL et Yann Lucas, responsable du service aménagement, ont présenté aux élus le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la CCPL. Dans le cas où le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tient également lieu de programme local de l'Habitat (PLUi-H), il doit indiquer les principes permettant une offre de logement... Autant dire qu'il est la pièce centrale d'un PLUi-H.

M. le Maire précise : « En application du code de l'urbanisme, le PADD doit définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il doit également définir les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des énergies renouvelables, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Ce PADD fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. »

Les orientations générales ont été définies par référence aux obligations réglementaires et aux orientations fixées par les documents de rang supérieur qui s'imposent au PLUi-H, avec en particulier l'idée de se référer aux dispositions prochainement adoptées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du pays de Morlaix actuellement en cours d'élaboration.

Le PADD de la CCPL se déploie selon 4 axes :

Axe 1 : Préserver et valoriser nos ressources et nos patrimoines naturels, paysagers et culturels au service notamment d'un cadre de vie de qualité et d'une attractivité renforcée.

Axe 2 : Disposer d'une offre de logements suffisante, de qualité et de nature à répondre à la grande diversité des besoins amenés à s'exprimer sur notre territoire

Axe 3 : Développer et diversifier notre économie locale.

Axe 4 : Doter notre territoire des équipements nécessaires à la satisfaction des besoins de nos habitants et entreprises et leur offrir les meilleures conditions pour se déplacer.

Puis, le Conseil Municipal a débattu de ce plan : Quelques points ont été soulevés tels que la préservation de l'agriculture sur notre territoire et son développement, mais également quelques incompatibilités existantes entre certains documents de planification au sujet de la densification de logements (PEB et loi dite ZAN).

M. le Maire a fait remarquer que la Commune de Bodilis dispose dans son règlement d'urbanisme actuel d'une quantité impressionnante de servitudes d'utilité publique (canalisations électriques et gaz, Fibre, Haute Tension, aéronautique, transmissions radioélectriques liées à la BAN, RN12, PEB, ABF, ...), et demain peut-être l'UNESCO qui imposera des contraintes supplémentaires.

La Commune de Bodilis dispose d'un tissu économique et artisanal très dense d'une manière générale. Le Conseil Municipal souhaite que le document de planification donne la possibilité, hors zones d'activités, de développer certaines entreprises locales et activités artisanales afin de conserver et pérenniser un tissu économique et artisanal sur le territoire communal. Les remarques soulevées compléteront celles des communes qui forment la CCPL et ont été examinées en Conseil communautaire le **17 décembre dernier**.

Passage du dératiser

Dans le cadre de la convention entre la commune et la société APA de Plouvorn concernant la lutte contre les rats, un technicien effectuera un passage général sur la commune le **mardi 25 mars**. Dans le cas où vous subiriez des nuisances, vous pouvez demander son passage sur votre propriété gratuitement.

Il suffit pour cela de le signaler en mairie pour le **lundi 24 mars**.



Club Loisirs et Bricolage - Club Jeanne d'Arc



Le club loisirs et bricolage du club Jeanne d'Arc se retrouve tous les lundis après-midi à la salle Jeanne d'Arc.

Les membres préparent des ouvrages pour décorer notre bourg en fin d'année. Elles confectionnent en ce moment des écharpes de toutes les couleurs pour décorer nos arbres dans le bourg, elles réalisent également au crochet des sapins de toutes les couleurs. Si vous avez de la laine de couleur vive dans vos greniers, armoires, tiroirs... vous pouvez les déposer

au club de loisirs ou en mairie. D'avance, elles vous remercient.



Bodilis VTT Aventure

Annonce de la Création du Nouveau Club de Trail du BVA

Chers amis coureurs et passionnés de nature, nous sommes ravis de vous annoncer la création du "Nouveau Club de Trail du BVA" ! Que vous soyez un coureur aguerri ou un débutant enthousiaste, ce club est fait pour vous.

Notre objectif ? Créer une communauté accueillante où chacun peut partager sa passion pour le trail dans un esprit convivial et joyeux. Ici, pas de pression, juste le plaisir de courir ensemble, de découvrir de nouveaux sentiers et de profiter de la beauté de notre environnement. Rejoignez-nous pour des sorties régulières, des échanges d'astuces, et surtout, beaucoup de rires ! Que vous souhaitiez améliorer votre technique, vous préparer pour une course ou simplement passer un bon moment en plein air, vous trouverez votre place parmi nous. N'hésitez pas à venir avec vos amis, votre famille, et votre bonne humeur ! Pour plus d'informations, contactez Bodilis Vtt Aventure. Au plaisir de courir ensemble !





Comité des fêtes

Samedi 15 février a eu lieu la soirée dansante animée par le groupe Live Fever.

Le public s'est timidement formé et une centaine de personnes (adultes et enfants) ont partagé cette soirée festive.

Tout le monde s'est dit ravi de cette soirée et la prestation du groupe a été exceptionnelle !

L'équipe du comité des fêtes remercie celles et ceux qui l'ont rejoint à ce temps fort et espère que les habitants seront encore davantage au rendez-vous lors de nos prochains événements (**Bod&Bier** les **17 et 18 mai** puis **barbecue géant** le **27 juin** et repas du **15 août**).

Notre assemblée générale aura lieu le **jeudi 11 mars** à 19h30 à la **Maison Pour Tous**.

Tout le monde est invité à venir faire le bilan de cette 1^{ère} année du CDF.

Si vous souhaitez devenir bénévole et/ou intégrer le conseil d'administration, n'hésitez pas à nous contacter en amont au 06.35.22.95.61 ou par mail à cdf.bodilis29@gmail.com. A bientôt!

Centre de Loisirs

Des super vacances sur le thème de "La fabrique à Jeux". Au cours de ces vacances d'hiver, un total de 110 enfants a fréquenté le centre. Entre la piscine, la patinoire, la ferme, Festy'park et divers ateliers organisés, les enfants ne se sont pas ennuyés !

Les ados ne sont pas non plus en reste, atelier crêpes, Festy'park, la patinoire, le cinéma, les tournois de sport et la réalité virtuelle, ces vacances ont été bien chargées ! Environ 25 jeunes sont venus partager de super moments avec l'équipe. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le centre par mail : famillesruralesbpp@gmail.com Ou par téléphone : 06 69 93 83 19. A bientôt pour de nouvelles aventures !



Et si on profitait du printemps pour composter ?

Comment gérer mon composteur ?

1° Varier les apports : **Alimentaire** = épluchures de fruits et légumes, même les agrumes, reste de repas (sans viande, os, poisson, arrêtes et peau), marc de café, sachet de thé ou thé en vrac, ...

Déchets secs = copeaux, feuilles mortes, broyat, ...

Déchets verts = fleur fanée, tonte, ...

2° Maintenir une humidité : Il est important que le compost reste humide sans pour autant qu'il ne dégorge d'eau.

Compost sec = arrêt du processus.

Compost noyé = le compost pourrit (pas d'aération, présence de moucheron, odeur, frein au processus).

3° Aérer le compost : **Mélanger** le compost à chaque fois que vous videz le bioseau.

Régulièrement = mélange des matières, émietter les amas, aérer et relancer la fermentation.

Les bons outils

Fourche ou pelle = brasser le compost. **Arrosoir** = humidifier au besoin le compost.

Le savez-vous ?

Avec un composteur, j'allège ma poubelle ordinaire d'un tiers minimum !

Il n'est pas nécessaire d'avoir un potager pour faire du compost ! On peut s'en servir pour repoter des plants, pour mettre aux pieds des plants et arbustes du jardin et on peut le partager !

Comment obtenir un composteur ?

La Communauté de Communes met à disposition des habitants du territoire, à jour de leur redevance déchets, deux modèles de composteurs de 400 L, à tarif préférentiel en bois au tarif de 38 €* ou en plastique au tarif de 25 €*.

Les composteurs sont à régler par chèque et à retirer à la CCPL **uniquement sur rdv**. Pour cela, contactez le 02.98.68.42.41 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

*Pour information, ce tarif préférentiel est valable une seule fois par foyer et le nombre de composteur limité à 3.

L'info compostage en + : Les composteurs sont en kit, pas besoin de remorque. Pas besoin d'outils, c'est un jeu d'emboîtement. Les composteurs sont distribués avec un **bio-seau**, une **notice d'assemblage** et un **guide du compostage**.

L'atelier ZD de Mars : **Mardi 11 mars 2025** - 18h à La Sphère - Landivisiau. Atelier fabrication de bee wrap.

Place limitée, inscription obligatoire : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com .

Le TRI en + du mois de Mars : Comment éviter que mon compost soit trop humide ?

Souvent nos composteurs manquent de matières sèches. Alors on y met : mouchoirs et serviette en papier, sopalin, rouleau de papier toilette et de sopalin et même les boîtes d'œufs cartonnées (sans l'étiquette).

Circuits Cyclo Mars 2025

2 mars :

- Gr 1** 8h30, 85 km tiez, la Roche Maurice, Plouédern, Trémaouézan, Ploudaniel, le Folgoët, château penmarc'h, Kerlouan, goulven, kériider.
- Gr 2** 9h00, 71 km tiez, la Roche Maurice, Plouédern, Trémaouézan, Ploudaniel, Lesneven, goulven, kériider.
- Gr 3** 9h30, 49 km kernoter, Plougar, Lanhouarneau, gare tréfleze, kéremma, kériider
- Gr 4** 9h30, 43 km kernoter, lesvéoc, Plounéventer, Ploudaniel, chapelle locmélar, Plounéventer, lesvéoc.

9 mars :

- Gr 1** 8h30, 85 km kermat, st Thé, Morlaix, aérodrome, st antoine, Plouézoc'h, Morlaix, Taulé, penzé, kerlaudy, Plouéan, croas-ar-born, Plouvorn, Plougourvest.
- Gr 2** 9h00, 71 km Plougourvest, Landi, kermat, st Thé, Morlaix, Taulé, penzé, kerlaudy, Plouéan, croas-ar-born, Plouvorn, Plougourvest.
- Gr 3** 9h30, 47 km Plougourvest, Landi, kermat, croas-ar-born, (vers Plouéan), à gauche Mespaul, Plouvorn.
- Gr 4** 9h30, 43 km Landi, kerzourat, kermat, croas-ar-born, (vers Plouéan), à gauche Mespaul, Plouvorn.

16 mars :

- Gr 1** 8h30, 87 km lestrévignon, Landi, Lampaul, Loc-Eguiner, Plounéour, le plessis, Berrien, Huelgoat, le roc, Commana, St Sauveur, cosquer, canardic.
- Gr 2** 9h00, 71 km Plouvorn, cx neuve, Guiclan, kermat, Guimiliau, Loc Eguiner, Plounéour, le roc, Commana, St Sauveur, cosquer, canardic.
- Gr 3** 9h30, 52 km Landi, kerzourat, kermat, Guimiliau, cx rouge, St Sauveur, Sizun, tiez.
- Gr 4** 9h30, 43 km Landi, kerzourat, les pépinières, Guimiliau, cx rouge, St Sauveur, cosquer, Landi, kervoanec.

23 mars :

- Gr 1** 8h30, 85 km canardic, Sizun, Hanvec, (vers le Faou), daoulas, Lopérhet, Plougastel, Landerneau, Landi, tiez.
- Gr 2** 9h00, 69 km canardic, Loc-Eguiner, Ploudiry, le queff, lan-rohou, st Urbain, Daoulas, Lopérhet, Plougastel, Landerneau, Landi, tiez.
- Gr 3** 9h30, 48 km lesvéoc, Plounéventer, Landerneau, le queff, Ploudiry, gare Landi, kervoanec.
- Gr 4** 9h30, 42 km lesvéoc, Plounéventer, Landerneau, Landi, kervoanec.

30 mars :

- Gr 1** 8h30, 86 km quinquis, Landerneau, la Forest, Guipavas, Gouesnou, Plouvien, le diouris, le grouanec, le Folgoët, Lesneven, Lanhouarneau, Plougar.
- Gr 2** 9h00, 71 km quinquis, Landerneau, st Divy, Plabennec, Plouvien, loc-brévalaire, le Folgoët, Lesneven, Lanhouarneau, Plougar.
- Gr 3** 9h30, 47 km kernoter, lesvéoc, Plounéventer, Ploudaniel, keriell, Plouédern, lesvéoc.
- Gr 4** 9h30, 42 km Plougar, St Vougay, maillé, gare Plouvez, (vers Tréfleze), à gauche Lanhouarneau, Plougar.



Médiathèque municipale

« *Lecture pour tous* »

☎ 02 98 68 25 34 -

bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr

La médiathèque a le plaisir de vous accueillir

Le mercredi de 15h00 à 17h00,

Le samedi et le dimanche de 10h00 à 12h00



Éveil lecture : tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 10h15. Animation à la médiathèque à l'attention des plus jeunes de 6 mois à 3 ans accompagnés. Découverte du livre et des histoires, comptines, jeux de doigts... Entrée libre

Accueil école : Tous les mardis de 11h à 12h, accueil des classes avec David Morvan et deux bénévoles de la médiathèque.

Des magazines sont à votre disposition : Auto-plus, 60 millions de consommateurs, Paris-Match, Notre temps, Bretagne, Mode et travaux ; et pour les enfants : J'aime lire.

De nouveaux jeux sont également à votre disposition sur place et de nouveaux DVD :

Les 4 âmes du coyote ; Les Boxtrolls ; Coffret Liam Neeson : Blacklight + Ice road + The go ; Mon chat & moi - La grande aventure de rrou ; La petite vadrouille ; Deadpool et Wolverine ; Le defi de Noël ; Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci ; Mystère sur la colline aux gâteaux ; Police ; Survivre ; Le royaume de Naya ; Super Mario Bros - Le film ; Vice-Versa + Vice-Versa 2.

Nuit de la lecture : Chaque année, la fin du mois de Janvier vibre au rythme des Nuits de la Lecture. En 2025, la 9^{ème} édition met en avant Les Patrimoines. A cette occasion, **samedi 25 janvier** de 18h à 19h, trois bénévoles de la médiathèque de Bodilis, Nelly, Florence et Noëlle, ont proposé la lecture de quatre légendes bretonnes, accompagnées à la guitare, par Vincent. Ces lectures auxquelles, une 20^{ème} de personnes a assisté, furent suivies d'un atelier de coloriage de marque-pages thématiques. La rencontre s'est terminée par une dégustation de jus de pomme bio, et de différents biscuits bretons, dans une ambiance chaleureuse.



Nouvelle expo du 7 février au 1^{er} avril :

Une exposition et différents ouvrages pour sensibiliser petits et grands à l'importance du maintien et de la préservation de la biodiversité, prêtée par la Bibliothèque du Finistère.

